

Menaces de se faire exploser gare Montparnasse: la procédure classée

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 35 minutes

Deux hommes, un Français et un Libyen, avaient été placés en garde à vue après que le premier, alcoolisé, eut menacé de se faire exploser.

La garde à vue des deux hommes sans domicile fixe qui avaient été interpellés vendredi gare Montparnasse à Paris avec des bouteilles de gaz a été levée et la procédure classée, a appris dimanche l'AFP auprès du parquet de Paris.

Ces deux hommes, un Français de 51 ans et un Libyen de 29 ans, avaient été placés en garde à vue après que le premier, alcoolisé, eut menacé de se faire exploser. Des bouteilles de gaz type réchaud de camping avaient été retrouvées dans leurs affaires.

Le Français avait été transféré temporairement à l'infirmerie psychiatrique, puis replacé en garde à vue samedi en fin d'après-midi. Les gardes à vue ont ensuite été levées et la procédure classée pour infraction insuffisamment caractérisée, selon le parquet.